

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02962

Numéro SIREN : 897 685 731

Nom ou dénomination : 2BEF

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/035735

2BEF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 €
69 Grande rue

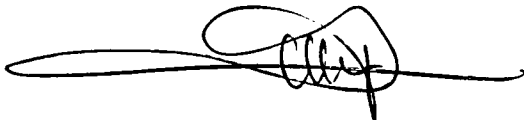
ST LAURENT D'AGNY (Rhône)

897 685 731 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabrice SEVERE', with a long horizontal flourish extending to the left.

Fabrice SEVERE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	783 808		783 808		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		783 808		783 808	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 200		25 200	
	Autres créances	21 634		21 634	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	828		828		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	44		44	
	TOTAL (III)	47 706		47 706	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		831 515		831 515	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	113 833		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	11 423		
	Total des capitaux propres	225 256	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	480 833	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	110 400	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 780	
	Dettes fiscales et sociales	11 246	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	606 258	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	831 515	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	113 832,72	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		109 899	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

		France	Exportation	21 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	58 500		58 500	
	Montant net du chiffre d'affaires	58 500		58 500	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				58 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			16 004	
	Impôts, taxes et versements assimilés			802	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 070	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				17 876	
RESULTAT D'EXPLOITATION				40 625	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		40 625	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	95 000	
	Total des produits financiers	95 000	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 400	
	Total des charges financières	6 400	
RESULTAT FINANCIER		88 600	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		129 225	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 423	
	Total des charges exceptionnelles	11 423	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 423)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 969	
TOTAL DES PRODUITS		153 500	
TOTAL DES CHARGES		39 668	
RESULTAT DE L'EXERCICE		113 833	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		95 000	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		304	

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123 à L.123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015, le règlement ANC N° 2017-01 du 05/05/2017 et le règlement ANC N° 2018-01 du 20/04/2018 et le règlement ANC N°2019-09 du 18/12/2019.

Le bilan de l'exercice présente un total de **831 515** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **153 500** euros et un total **charges** de **39 668** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **113 833** euros.

L'exercice considéré débute le **29/03/2021** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **21** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Faits caractéristiques

Le 23/04/2021, la société 2BEF a acquis 100 actions soit 100% de la société IDESA pour un prix de 750 000€. L'acquisition des titres a été financé par une dette bancaire de 590 000€. Les frais d'acquisition se sont élevés à 33 808€, inscrit à l'actif dans le coût de revient des titres et déduit fiscalement sur 5 ans par une dotation aux provisions pour amortissements dérogatoires.

La société estime que le conflit Ukraine/Russie déclenché dans le courant du mois de février 2022 n'a pas eu d'incidence significative sur son activité.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le test de dépréciation des titres, pratiqué chaque année, n'a pas révélé de baisse de valeur en dessous du prix d'achat.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2BEF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 €
69 Grande rue

ST LAURENT D'AGNY (Rhône)

897 685 731 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

TROISIEME DECISION

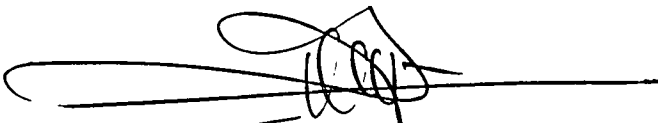
L'associé unique, conformément aux propositions de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 113.832,72 €, de la façon suivante :

- à la réserve légale, la somme nécessaire pour la porter à 10 %
du capital social, soit..... 10.000,00 €
- le solde, soit la somme de 103.832,72 €
au compte « autres réserves »

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, qu'il s'agit du premier exercice social et qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023.**

LA GERANCE


Fabia Bévégus